



Forums d'information 9 & 11 novembre 2021

Mot de bienvenue du Président Marc Favre

Menu du jour

- ✓ Bilan de la campagne sur les initiatives du 13 juin (M. Favre / F. Erard)
- ✓ Initiative contre l'élevage intensif (F. Erard)
- ✓ Stratégie communication AgriGenève (Ph. Rollman, s-agence)
- ✓ Quelques dossiers genevois (M. Favre / F. Erard)
- ✓ Bilan opération sauvetage des faons (A. Munziger et J. Parini)
- ✓ Questions

Bilan de la campagne contre les IN phyto du 13 juin

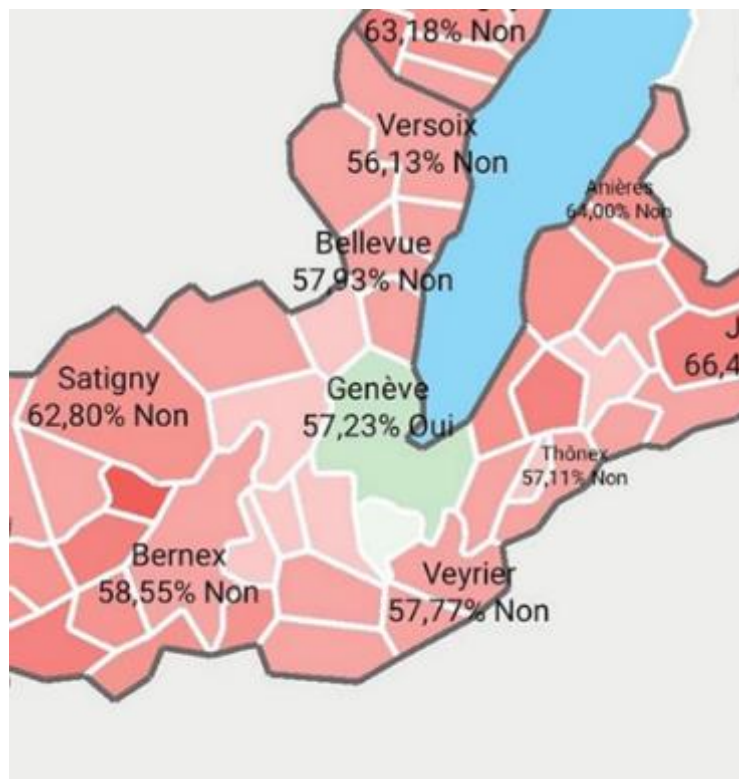
Résultats du 13 juin 2021

A Genève

IN eau potable



IN pesticides



Sur le plan national :

Les deux initiatives sont nettement rejetées par le peuple :

- Pour une eau propre et une alimentation saine, refus à 60.6% ;
- Pour une agriculture libre de pesticides de synthèse, à 60.7%.

Bilan de la campagne contre les IN phyto du 13 juin

Un slogan de campagne visible et apprécié...



Bilan de la campagne contre les IN phyto du 13 juin

Un slogan de campagne visible et apprécié...



Bilan de la campagne contre les IN phyto du 13 juin

Un fort engagement des jeunes agricultrices et agriculteurs...



Bilan de la campagne contre les IN phyto du 13 juin

Un fort engagement des jeunes agricultrices et agriculteurs...



Bilan de la campagne contre les IN phyto du 13 juin

Une bonne présence dans la presse...



RÉSUMÉ DU POINT FORT

COMMERCE GENEVOIS

Ce que les paysans disent des initiatives antipesticides

Bannir les pesticides? «Ces initiatives se trompent de cibles»

Volontés contradictoires
Les initiatives agricoles ne sont pas toujours en phase avec les attentes des consommateurs. Les paysans disent que les initiatives anti-pesticides se trompent de cibles. Ils veulent que les pesticides soient utilisés de manière responsable, mais pas bannis complètement.

Inquiétudes
Face à la menace croissante de l'usage des pesticides à Genève, les acteurs des milieux de défense de la nature se sentent sceptiques face aux annonces officielles, jugées trop timides et plus axées sur la réglementation que sur la réduction des pesticides.

«Agriculture locale: paierait un lourd tribut»
Selon les paysans, l'agriculture locale paierait un lourd tribut si les pesticides étaient complètement bannis. Ils estiment que les pesticides sont nécessaires pour produire des aliments sûrs et de qualité.

Les plantes sont comme les humains

Lettre du jour

exercice de pédagogie salutaire

Volontés du 13 juin

Apiculteur contre paysan, la campagne se durcit

Ne pas mettre en péril notre sécurité alimentaire

Événement 3

Volontés du 13 juin

Apiculteur contre paysan, la campagne se durcit

Bilan de la campagne contre les IN phyto du 13 juin

Merci à toutes celles et à tous ceux qui se sont investis ou ont soutenu cette campagne.



Initiative contre l'élevage intensif

QUI ?

Une association du nom de Sentience Politics

QUAND ?

Déposée en septembre 2019

QUOI ?

Abolition, en Suisse de « l'élevage de grands groupes d'animaux dans un espace réduit » ???

Le cahier des charges de Bio Suisse pourrait faire référence.



Initiative contre l'élevage intensif

QUE DIT LE TEXTE ?

Article 80 Cst Protection des animaux

Art. 80a Garde d'animaux à des fins agricoles

¹ La Confédération protège la dignité de l'animal dans le domaine de la garde d'animaux à des fins agricoles. **La dignité de l'animal comprend le droit de ne pas faire l'objet d'un élevage intensif.**

² **L'élevage intensif désigne l'élevage industriel visant à rendre la production de produits d'origine animale la plus efficace possible et portant systématiquement atteinte au bien-être des animaux.**

³ La Confédération fixe les critères relatifs notamment à un hébergement et à des soins respectueux des animaux, à l'accès à l'extérieur, à l'abattage et à la taille maximale des groupes par étable.

⁴ **Elle édicte des dispositions sur l'importation d'animaux et de produits d'origine animale à des fins alimentaires qui tiennent compte du présent article.**

QUE DIT LE TEXTE ?

Article Art. 197, ch. 122

12. Disposition transitoire ad art. 80a (Garde d'animaux à des fins agricoles)

¹ Les dispositions d'exécution relatives à la garde d'animaux à des fins agricoles visée à l'art. 80a peuvent prévoir des délais transitoires de 25 ans au plus.

² La législation d'exécution doit fixer des exigences relatives à la dignité de l'animal qui correspondent au moins à celles du Cahier des charges 2018 de Bio Suisse³.

³ Si la législation d'exécution n'est pas entrée en vigueur dans les trois ans à compter de l'acceptation de l'art. 80a, le Conseil fédéral édicte provisoirement les dispositions d'exécution par voie d'ordonnance.

Initiative contre l'élevage intensif

QUELLES CONSEQUENCES ?

- Programme SRPA obligatoire
- Troupeau de 20 veaux au maximum
- 2 x 2'000 poules pondeuses au maximum
- 4 x 2'000 poulets de chair en pré-engraissement et 500 en finition au maximum
- 150% d'espace supplémentaire par animal pour les poules et tapis d'alimentation 40 m plus long pour 2'000 poules

Plus d'espace par animal = troupeaux moins importants car on ne peut pas agrandir les bâtiments.

Initiative contre l'élevage intensif

QUELLES CONSEQUENCES ?

Moins de production = plus d'importations

Si on voulait maintenir la production actuelle il faudrait construire:

- 1'600 nouveaux poulaillers pour la productions d'œufs
- 20'000 poulaillers mobiles pour la production de volaille de chair

LAT ???, autorisations ???

Effets négatifs sur l'ensemble de l'agriculture

Initiative contre l'élevage intensif

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

L'agriculture suisse se distingue par un niveau élevé de bien-être animal

- Loi sur la protection des animaux très strictes
- Programmes d'incitation SST SRPA

Les consommateurs ont le choix

- Offre de labels allant encore plus loin
- Système de contrôle efficace
- Produit carnées labellisés BIO

Initiative contre l'élevage intensif

SUITE DU DOSSIER

Le Conseil fédéral a élaboré un contre-projet

La CER-CN l'a refusé

Débats en plénum lors de la prochaine session

Objectif: refus du contre-projet par les chambres

Votation populaire: au plus tôt le 22 septembre 2022 ou novembre 2022 et au plus tard en mars 2023.

COMMENT ?

Votre comité a délégué en 2018:

Patricia Bidaux
Alexandre Cudet
Christophe Bosson
Marc Favre
François Erard

pour constituer un **groupe communication**.

Le groupe définit **la stratégie** avec *s-agence* (Philip Rollman) qui nous conseille;

Le comité **valide les options stratégiques et le budget**;

L'opérationnel est réalisé par *s-agence* et AgriGenève.

Philip Rollman

s-agence

Stratégie communication d'AgriGenève

Quelques dossiers genevois

Douanes

- Matrices cadastrales

Intervention AgriGenève en septembre 2020

Problème réglé

- Arrêt du TAF 4748 du 19 janvier 2021

Concerne le trafic rural frontière.

En résumé:

Les agriculteurs suisses qui exploitent des parcelles sur France ne peuvent plus faire appel à des entreprises françaises de travaux agricoles pour travailler leurs parcelles.

Contact pris avec les douanes pour leur signaler quelques cas particuliers.

A ce stade peu d'espoir de faire bouger les fronts



Quelques dossiers genevois

Problèmes OAC

Multiples « *dérapages* » de l'OAC depuis mi 2020.

- Demandes d'autorisation de construire pour des clôtures à bovins ou chevaux
- Dénonciations pour du stockage de balles d'ensilage
- ...



Interventions d'AgriGenève dès décembre 2020

- Rédaction, en collaboration avec l'OCAN, d'une liste d'installations devant/ne devant pas faire l'objet d'une demande d'autorisation de construire.
- Validation de la liste avec le juriste de l'OAC

Publication d'une liste des installations agricoles soumises/non soumises à autorisation

Quelques dossiers genevois

Céréales déclassées 2021

AgriGenève a effectué un calcul des pertes enregistrées suite aux conditions météo de 2021.

Les pertes estimées sont les suivantes:

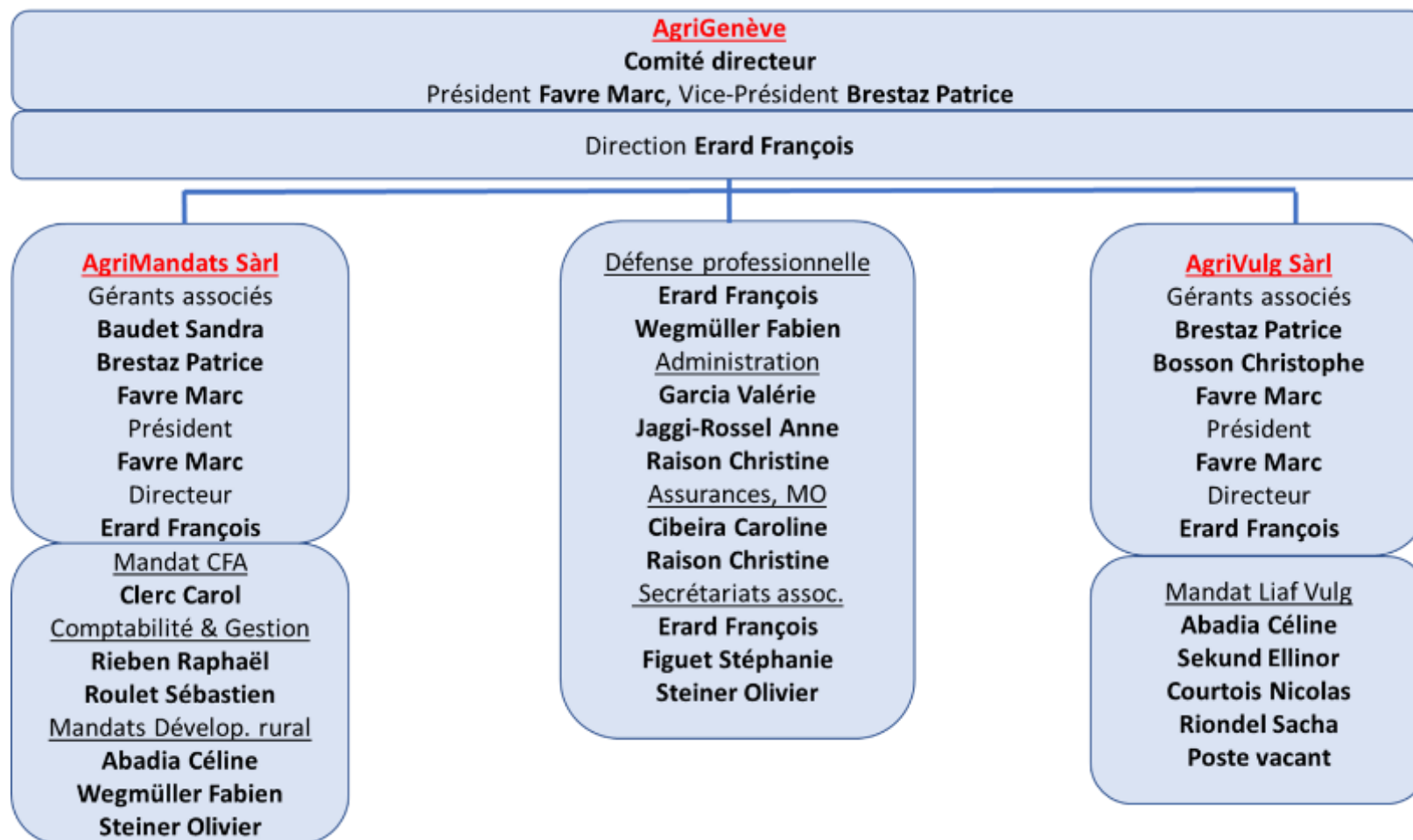
- Blés dénaturés (perte totale): **45'000.-**
- Blés déclassés: **350'000.-**

A ce stade l'OCAN ne pourrait accorder des aides qu'au cas par cas et pour des exploitations en réelles difficultés.

- L'OCAN invite les agriculteurs concernés à les contacter pour une analyse économique.

Quelques dossiers genevois

Organigramme AgriGenève



Quelques dossiers genevois

AG 2022

L'AG 2022 est prévue le 22 mars 2022

Bilan opération sauvetage des faons



Anne Munziger et Julien Parini



Fédération Cynégétique Genevoise

En partenariat avec :



Bilan opération sauvetage des faons



Bilan opération sauvetage des faons



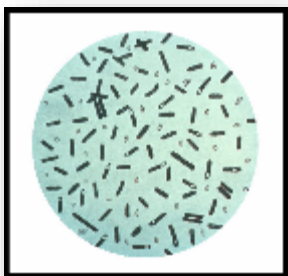
- La chevrette met bas après 5 mois environ.
Statistiquement 80% des mises bas a lieu
entre le 15 mai et le 5 juin
- - des jumeaux dans 75% des cas
- 1 petit dans 20% des cas
- des triplés dans 5% des cas
- Les faons restent de 2 à 3 semaines immobiles
dans la prairie avant de suivre leur mère



Bilan opération sauvetage des faons



Environ 1'500 faons périssent en Suisse chaque année



Clostridium botulinum

Bactérie anaérobie qui se développe
sans oxygène,



Risque + élevé avec les balles de foin enrubannées
et l'ensilage



Faon mort ou mutilé, traumatisme pour
l'agriculteur

Bilan opération sauvetage des faons

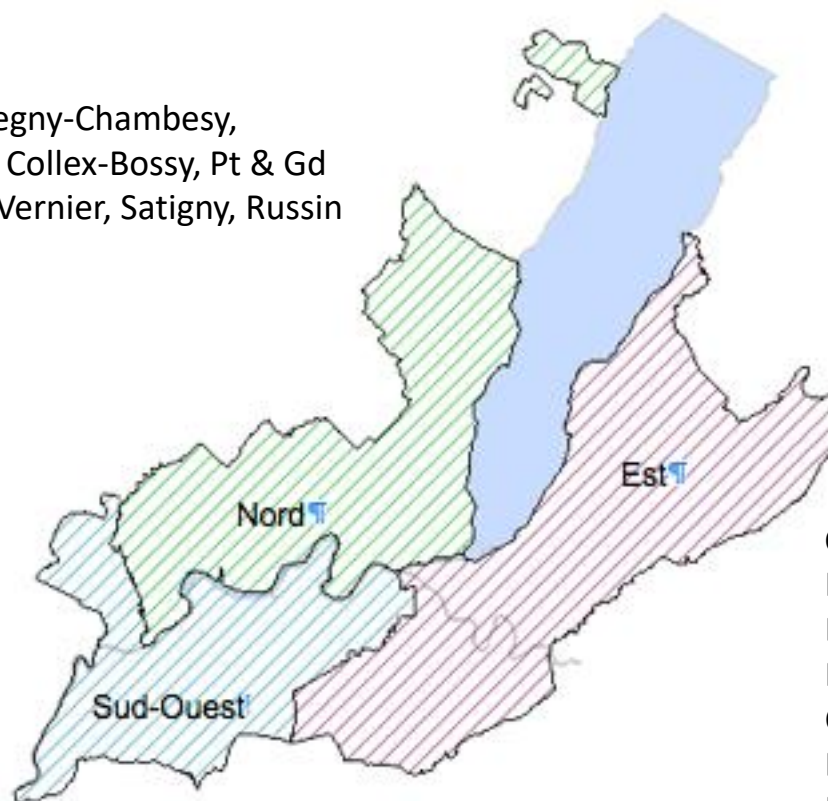
Secteurs d'intervention Nord, Sud-ouest, Est



Communes Nord

Céligny, Versoix, Pregny-Chambesey,
Bellevue, Genthod, Collex-Bossy, Pt & Gd
Saconnex, Meyrin, Vernier, Satigny, Russin

- Appeler avant 12h la veille
- Renseigner l'adresse et
le n° de parcelle



Communes Est

Hermance, Anières, Corsier, Collonge-
Bellerive, Gy, Jussy, Meinier, Presinge,
Puplinge, Choulex, Vandoeuvres,
Cologny, Thônex, Chêne-Bourg, Chêne-
Bougeries, Carouge, Veyrier, Troinex,
Bardonnex, P-L-O, Perly-Certoux

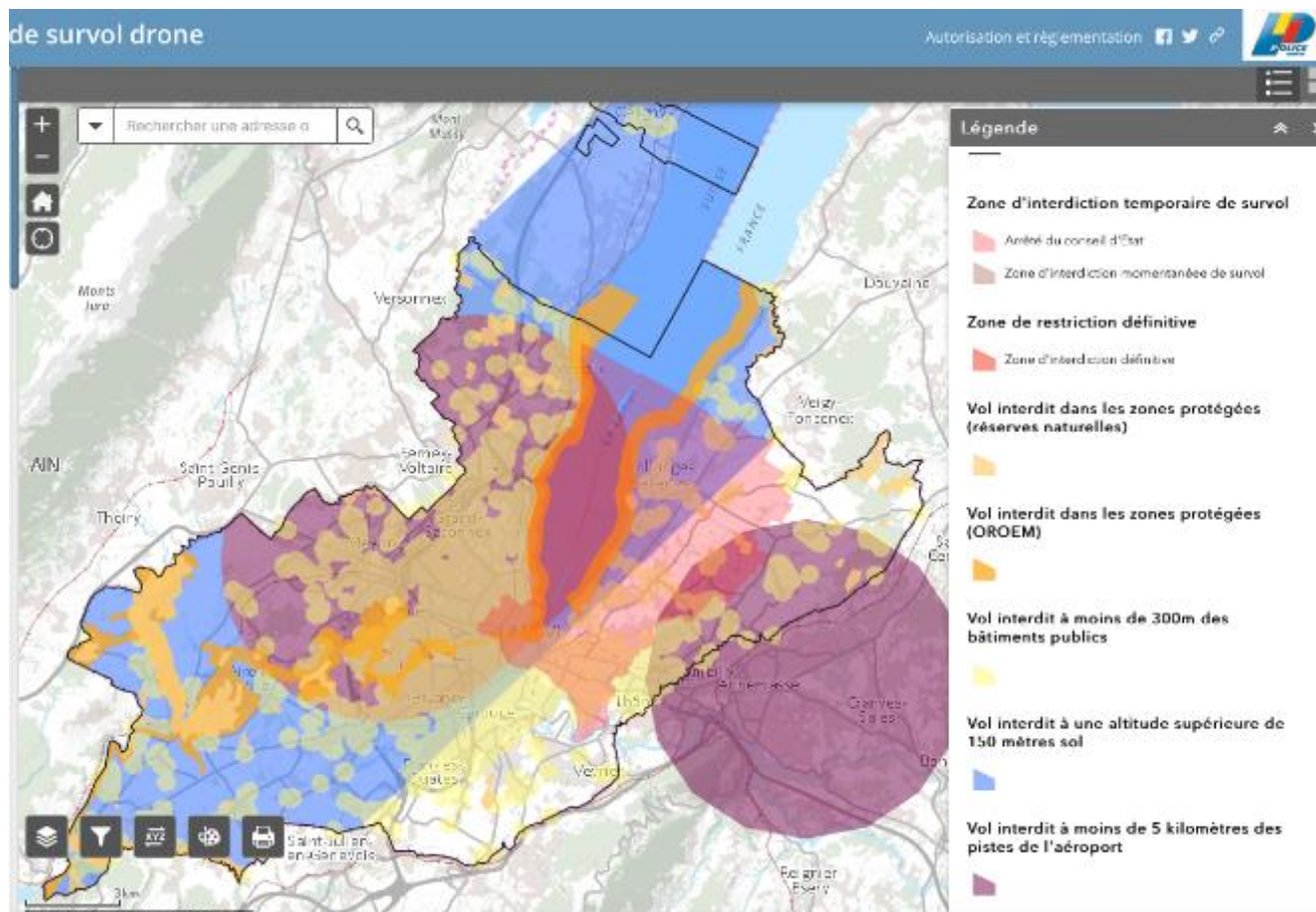
Communes Sud-Ouest

Lancy, Onex, Confignon, Bernex, Laconnex, Soral, Avusy,
Chancy, Avully, Cartigny, Aire-la-Ville, Dardagny

Bilan opération sauvetage des faons



Autorisations de vols = Genève très compliqué!



Bilan opération sauvetage des faons



Mode opératoire pour l'agriculteur

1. Dès qu'on sait qu'on va faucher, contacter le pilote responsable du secteur de la parcelle.
2. Transmettre au pilote les numéros des parcelles en question et l'heure du début de fauche prévu.
3. Si les horaires d'annonce sont respectés, le vol à lieu à la date et à l'heure convenue avec le pilote.

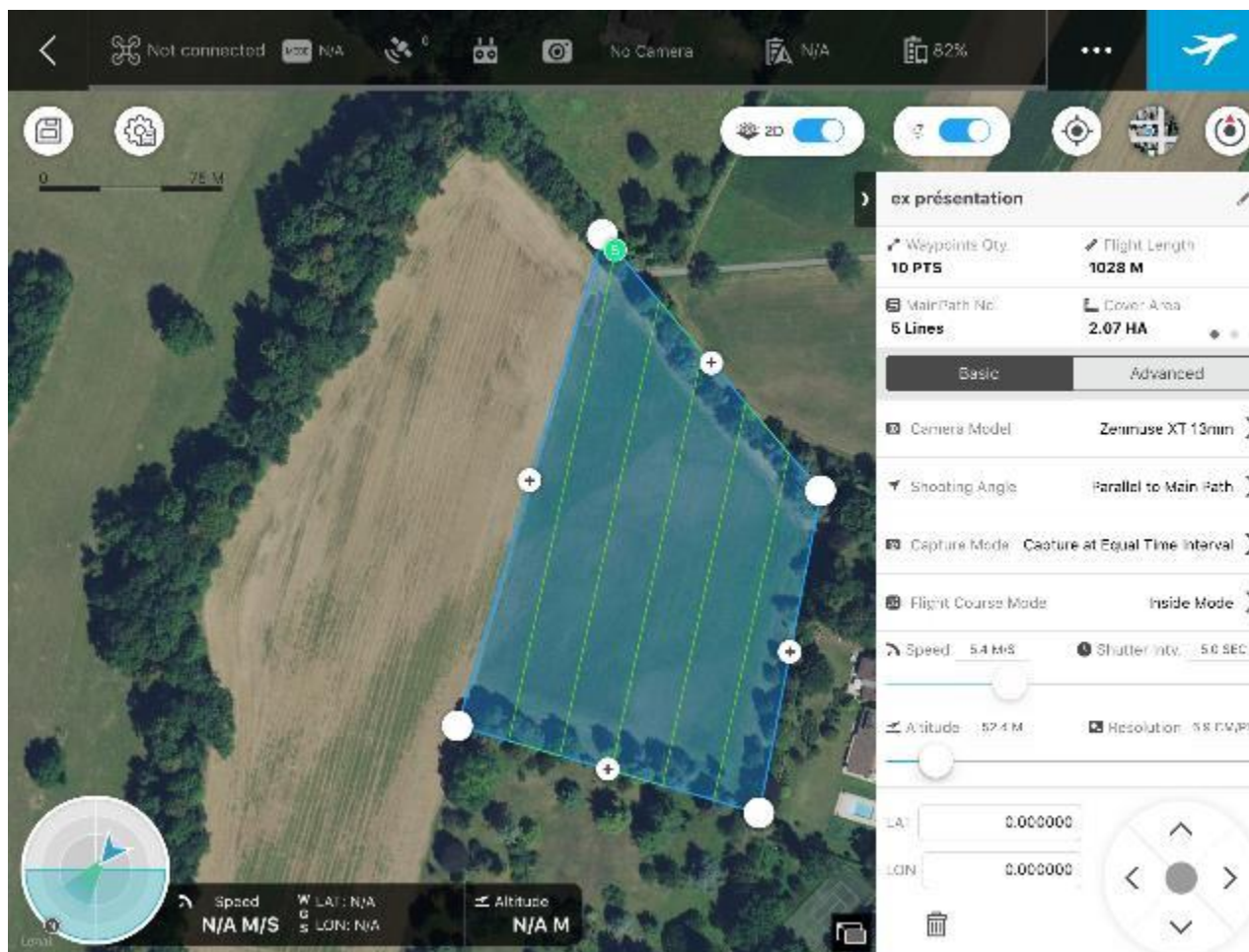
Important : Ce service est GRATUIT pour l'agriculteur .

Bilan opération sauvetage des faons



Programmer la mission à l'avance = gain de temps

Planification du vol selon le numéro de la parcelle



Bilan opération sauvetage des faons



Drone (multicoptère) équipé d'une caméra thermique



- Agir entre 5h30 et 9h
- Vol entre 60 et 80m de haut
- Vitesse 15km/h
- Autonomie 25 minutes
- Surface couverte 10ha/20'
- Pas de vol en cas de pluie

L'ensemble de nos équipes représente

- 8 pilotes expérimentés
- 40 bénévoles formés
- 4 drones équipés caméra IR



Bilan opération sauvetage des faons



Bilan 2021

Secteurs	Faons	Adultes	Lièvres	Renards	Cerfs	Nb agriculteurs	Nb parcelles	Nb sorties
Est	10	3	7	0	0	6	46	5
Nord	5	8	3	2	0	8	34	7
SO	2	0	0	0	0	3	26	4
2021	17	11	10	2	0	17	106	16
2020	23	20	11	1	0	15	93	17
2019	17	3	2	2	1	15	88	22



Bilan opération sauvetage des faons

Questions ?



Document à votre
disposition à la sortie



Image exceptionnelle de triplés prise lors
d'une mission dans le canton de Fribourg



Parole à l'assemblée